

Le 7 avril 2022 à 18h30, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays des Vosges Saônoises, légalement convoqué le 31 mars 2022, s'est réuni à la salle François Mitterrand à Saint Loup sur Semouse, sous la présidence de Monsieur Thierry BORDOT, Président.

Délégués présents :

CC de la Haute Comté : Thierry Belloncle, Thierry Bordot, Henri De Malliard, Michel Désiré, Véronique Grandjean, Ghislain Jacquy, Bruno Machard, Christian Chassard (suppléant de Patrick Laurent).

CC des Mille Étangs : Henri Saintigny (pouvoir de Philippe Grosjean), Laurent Seguin.

CC du Pays de Lure : Christian Claudel (pouvoir de Daniel Nourry), Michel Daguene (pouvoir de Maryline Caravati-Bresson), Christian Laroche (pouvoir de Bernard Piquard), Antoinette Marchal (pouvoir de Isabelle Arnould), Pierre Thomas (pouvoir de Jean-Philippe Gimenez).

CC du Pays de Luxeuil : Jacques Deshayes, Véronique Devoille, André Dirand, Bernard Gire, Stéphane Kroemer, Sébastien Richardot (pouvoir de Jean-Marc Sigust), Rodolphe Wacogne.

CC du Pays de Villersexel : Alain Buchot (pouvoirs de Alain Bizotto et de Guy Levain),.

CC Rahin Chérimont : Karine François, Pierric Tarin (pouvoir de Michel Jacobberger).

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de membres présents votants : 25

Nombre de pouvoirs : 10

Compte tenu des dispositions de l'article 10 de la loi du 10 novembre 2021, portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, les mesures suivantes sont en vigueur jusqu'au 31 juillet 2022.

- le quorum est fixé au 1/3 des membres en exercice

- un membre titulaire peut être porteur de deux pouvoirs.

Objet : Budget - Affectation du résultat 2021

Constatant que le compte administratif 2021 présente les résultats suivants :

En section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2021	- 10 833.33€
Excédent reporté de l'exercice 2020	775 922.84€
Résultat à affecter	765 089.51€

En section d'Investissement

Résultat de l'exercice 2021	31 443.81€
Excédent reporté de l'exercice 2020	43 571.86€
Résultat d'investissement reporté	75 015.67€

→ pas de besoin de financement à couvrir

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de Fonctionnement 2021	765 089.51€	disponible à affecter
↓		
Part affectée à l'investissement	0€	1068 en recette d'investissement
Excédent de fonctionnement reporté	765 089.51€	002 en recette de fonctionnement

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Affecte le résultat de fonctionnement 2021 tel que présenté ci-dessus**

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus

